

MAGHREB OXYGÈNE

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

ACTIF (en milliers de dirhams)	31/12/2017	31/12/2016
Immobilisations incorporelles	1	1
Immobilisations corporelles	154 712	157 909
Titres mis en équivalence	41 260	39 318
Autres immobilisations financières	1 390	1 390
Titres de participation non consolidés	152	152
Impôts différés actifs	1 606	1 939
Autres actifs non courants	61 619	63 370
Actifs non courants	260 740	264 078
Stocks	39 793	32 210
Comptes clients	147 351	138 744
Autres créances d'exploitation	11 292	12 284
Actif d'impôt exigible	-	-
Titres de placement	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 930	8 562
Actifs courants	208 366	191 800
TOTAL ACTIF	469 106	455 878

PASSIF (en milliers de dirhams)	31/12/2017	31/12/2016
Capital	81 250	81 250
Prime d'émission	40 990	40 990
Réserves consolidées	96 672	89 399
Résultat consolidé de l'exercice	13 130	10 523
Intérêts minoritaires	-	-
Capitaux propres	232 042	222 162
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	101 224	101 103
Impôts différés passifs	6 056	7 000
Autres passifs non courants	28 574	28 107
Passifs non courants	135 854	136 210
Dettes fournisseurs	46 741	52 912
Autres passifs courants	43 907	40 463
Passif d'impôt exigible	114	2 463
Provisions pour risques et charges courants	-	-
Emprunts et autres passifs financiers à court terme	10 448	1 668
Passifs courants	101 210	97 506
TOTAL PASSIF	469 106	455 878

CPC (en milliers de dirhams)	31/12/2017	31/12/2016
Chiffre d'affaires	248 039	234 390
Autres produits	4 539	3 325
Coût des biens et services vendus	(121 904)	(106 455)
Charges de personnel	(40 151)	(41 793)
Autres produits et charges opérationnels	(51 770)	(54 384)
Résultat opérationnel avant amortissements	38 753	35 084
Dotations aux amortissements	(17 779)	(18 208)
Résultat opérationnel	20 974	16 876
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	-	-
Coût de l'endettement financier brut	(4 303)	(4 528)
Coût de l'endettement financier net	(4 303)	(4 528)
Autres produits et charges financières	-	-
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	16 671	12 347
Quote part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	1 943	2 812
Impôts sur les résultats	(5 484)	(4 636)
Résultat net consolidé	13 130	10 523
Autres produits et charges	-	-
Résultat global de la période	13 130	10 523
Résultat net	13 130	10 523
dont part du groupe	13 130	10 523
dont part minoritaires	-	-
Résultat par action	-	-
Résultat net par action (en dirhams)	16,2	13,0
Résultat net par action dilué (en dirhams)	16,2	13,0

FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers de dirhams)	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net consolidé	13 130	10 523
Élimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie	-	-
Charges sans effets sur la trésorerie	17 779	18 208
Produits sans effets sur la trésorerie	725	1 598
Plus ou moins value de cession des immobilisations	(396)	(128)
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	(1 943)	(2 812)
Marge brute d'autofinancement	29 295	27 390
Variations des actifs et passifs d'exploitation	(20 960)	17 830
Flux liés à l'exploitation	8 335	45 220
Cessions d'immobilisations corporelles	528	435
Investissements en immobilisations corporelles	(13 487)	(21 733)
Augmentation de capital de société mise en équivalence	-	-
Flux liés aux investissements	(12 958)	(21 298)
Dividendes versés :		
- aux actionnaires de Maghreb Oxygène	(3 250)	(3 250)
Remboursement des dettes de financement	(1 061)	(1 072)
Souscription d'emprunt	-	-
Variations des autres actifs et passifs financiers	1 565	669
Flux des opérations financières	(2 746)	(3 653)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(7 369)	20 269
Trésorerie au début de l'exercice	7 717	(12 552)
Trésorerie à la fin de l'exercice	348	7 717

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers de dirhams)	Capital	Primes d'émission	Autres retraitements	Réserves et résultats consolidés	Total part groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2015	81 250	40 990	97	92 552	214 889	-	214 889
Distribution de Dividendes	-	-	-	(3 250)	(3 250)	-	(3 250)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	10 523	10 523	-	10 523
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2016	81 250	40 990	97	99 825	222 162	-	222 162
Distribution de Dividendes	-	-	-	(3 250)	(3 250)	-	(3 250)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	13 130	13 130	-	13 130
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2017	81 250	40 990	97	109 705	232 042	-	232 042

La variation des capitaux propres consolidés s'explique essentiellement par le résultat de la période et par les distributions de dividendes.

MAGHREB OXYGÈNE

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

PRÉSENTATION SELECTIVE DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Note 01: Principes comptables et méthodes d'évaluation

1. Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice 2017 et des comptes de l'exercice 2016

Les sociétés du Groupe Maghreb Oxygène sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017.

Les états financiers et les notes y afférentes ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 14 février 2018.

Les états financiers consolidés du Groupe Maghreb Oxygène au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2017 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1^{er} janvier 2017, a été appliqué.

2. Méthodes de consolidation

La liste des principales filiales et sociétés associées du Groupe est présentée à la note 2 « Périmètre de consolidation au 31 décembre 2017 et 2016 ».

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Ces méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

• Intégration globale

Toutes les sociétés dans lesquelles Maghreb Oxygène exerce le contrôle, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est notamment présumé exister lorsque Maghreb Oxygène détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le Groupe.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Le contrôle existe également lorsque Maghreb Oxygène, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs, du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, ou du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent.

• Mise en équivalence

Maghreb Oxygène consolide par mise en équivalence les sociétés associées dans lesquelles il détient une influence notable ainsi que pour les co-entreprises dans lesquelles il partage par accord contractuel le contrôle avec un nombre limité d'autres actionnaires.

L'influence notable est présumée exister lorsque Maghreb Oxygène détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas. L'existence d'une influence notable peut être mise en évidence par d'autres critères tels qu'une représentation au Conseil d'administration ou à l'organe de direction de l'entité détenue, une participation au processus d'élaboration des politiques, l'existence d'opérations significatives avec l'entité détenue ou l'échange de personnels dirigeants.

Note 02 : Périmètre de consolidation au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016

Nom de la Société	Au 31 décembre 2017			Au 31 décembre 2016		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
Maghreb Oxygène	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Proactis	25%	25%	MEE	25%	25%	MEE
Tafraouti	24%	24%	MEE	24%	24%	MEE
Sodegim	50%	50%	MEE	50%	50%	MEE

Aucun changement au niveau périmètre de consolidation entre 2017 et 2016.

La société Philco sans activité est exclue du périmètre de consolidation.

Note 03: Engagements contractuels et actifs passifs éventuels au 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

Obligations contractuelles et engagements commerciaux

Sûretés données

Engagements donnés

- Commandes fournisseurs émises et non encore honorées : l'engagement donné à fin 2017 s'élève à 16 Mdh contre 11,5 Mdh à fin 2016.
- Locations immobilières : le montant global des loyers relatifs à des locations d'immeubles à durée indéterminée s'élève à 3,1 Mdh au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016.
- Locations longue durée (LLD) : au 31 décembre 2017 le montant total des engagements lié à la LLD s'élève à 7,3 Mdh (dont 3,7 Mdh à moins d'un an) contre un montant de 8 Mdh au 31 décembre 2016 (dont 3 Mdh à moins d'un an). Ces contrats sont étalés sur une durée maximale de 48 mois.
- Autres avals et cautions donnés pour 10 284 milliers de dirhams au 31 décembre 2017.

Passifs éventuels

Les déclarations fiscales au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), de l'impôt Général sur le Revenu (IGR) ainsi que les déclarations sociales au titre de la CNSS des exercices clos le 31 décembre 2014, le 31 décembre 2015, le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 ne sont pas encore prescrites et pourraient le cas échéant faire l'objet d'un contrôle par l'administration et donner lieu à des redressements éventuels.

Note 04: Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est à signaler.

Abdelaziz ALMECHATT
COOPERS AUDIT MAROC
83, Avenue Hassan II
CASABLANCA

Abdellah RHALLAM
FIDECO AUDIT & CONSEIL
124, boulevard Rahal El Meskini
CASABLANCA

MAGHREB OXYGENE S.A.
Immeuble Tafraouti
Km 7,5 Route de Rabat
Aïn Sebka Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

Aux actionnaires de la société Maghreb Oxygène S.A.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société MAGHREB OXYGENE S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 232 042 milliers de dirhams dont un résultat net consolidé de 13 130 milliers de dirhams.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées dans la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les comptes consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation de la société MAGHREB OXYGENE S.A. au 31 décembre 2017, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance que les règles et méthodes retenues pour l'établissement des informations sectorielles sont décrites dans les notes 1 (§§ 3.9.19) et 23.

Casablanca, le 15 février 2018

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC
COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
T: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 31
Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO AUDIT & CONSEIL
FIDECO AUDIT ET CONSEIL
SARL
124, Ed. Rahal El Meskini
Casablanca
Abdellah RHALLAM